



LES MODALITÉS DE RÉVISION DES PRIX DES MARCHÉS PUBLICS POUR LES BENNES À ORDURES MÉNAGÈRES

I • LE CONTEXTE

Les adhérents du syndicat FAMAD (membre de la FNADE) assurent l'approvisionnement en matériel et notamment en Benne à Ordures Ménagères (BOM) aux collectivités territoriales et opérateurs privés qui réalisent la collecte des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire. **Actuellement, il y a plus de 1000 bennes à ordures ménagères avec des lèves-conteneurs qui sont livrés chaque année en France (source FAMAD¹).**

Ces prestations font l'objet de contrats de droit privés ou de marchés publics selon le type d'acheteur concerné. Les fabricants de BOM constatent cependant que les clauses de révision des prix inscrites au Dossier de Consultation des Entreprises fourni lors d'une procédure de passation de marché public sont inadaptées. A titre d'exemple, il peut s'agir de la structuration de la formule de révision ou des indices sélectionnés qui ne sont pas toujours pertinents.

Dès lors, les prix facturés peuvent être inférieurs aux dépenses réelles liées à l'exécution des prestations par les entreprises, cela peut ainsi remettre en cause l'équilibre économique des contrats et engendrer des pertes importantes pour les prestataires. Cette situation a été accentuée par la crise sanitaire et la crise économique actuelle et a favorisé des déséquilibres économiques importants.

C'est dans le cadre de cette problématique qu'un guide a été publié par la FNADE et le SNEFiD. Il constitue un outil d'aide à la décision à destination des collectivités territoriales. Son objectif est de rappeler les obligations réglementaires relatives aux modalités de révision des prix et d'émettre des recommandations générales et spécifiques à différents marchés.² **Le secteur des BOM n'étant pas concerné par ce document, les constructeurs ont souhaité publier un document complémentaire sur cette thématique.**

L'objectif de cette fiche est de formuler des recommandations spécifiques aux marchés publics de fabrication et distribution de Benne à Ordures Ménagères. Elles viennent en complément des recommandations générales indiquées par la FNADE.

Il est à préciser que les autres types de véhicules ne sont pas concernés par le présent document.

1. <https://www.fnade.org/fr/syndicats/famad>

2. Guide « La révision des prix dans les marchés publics : guide relatif aux marchés de la gestion des déchets » https://www.fnade.org/ressources/_pdf/2/3837-FNADE-SNEFiD-Guide-Revision-Prix-MP.pdf



II • RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES

En complément des préconisations formulées par le guide FNADE, les adhérents recommandent pour ce secteur de :

- Réviser le prix de manière trimestrielle conformément à ce qui est indiqué au CCAG des marchés publics de fournitures et services (Article 10.2.2).
- Rémunérer l'entreprise en se basant sur la dernière révision des prix.
- Utiliser des indices liés directement **aux fluctuations des cours mondiaux**.
- Mettre en œuvre un prix révisable plutôt qu'actualisable.
- Utiliser l'indice de prix réel et non pas le dernier indice connu ou publié (indice provisoire). Il faudra se référer aux indices connus ou publiés uniquement dans le cas où la révision serait provisoire.

Le tableau ci-dessous permet d'effectuer un état des lieux des charges d'exploitation les plus importantes pour les prestations de fabrication et de distribution de Bennes à Ordures Ménagères (BOM). **Il présente les indices les plus pertinents qu'il convient d'indiquer dans la formule de révision des prix.**

Type de charge	Indice ou index préconisé	Désignation officielle	Organisme de publication
Matière première en acier de base	010535741	Produits sidérurgiques de base et ferroalliages	INSEE
Composants électriques et électroniques pour l'automobile	010535800	Équipements électriques et électroniques automobiles	
Composants hydrauliques	010535778	Équipements hydrauliques et pneumatiques	
Main d'œuvre	0015651183	Industries mécaniques et électriques	
Transport des produits vers le lieu de livraison	Indice CNR LD EA	Indice Longue distance EA	Comité National routier
Énergie de production	010534775	Commerce du gaz par conduites aux entreprises consommatrices finales	INSEE
	010534769	Électricité vendue aux entreprises consommatrices finales	
Frais Divers	FD	Frais divers des coûts de production dans la construction	Le moniteur

Pour consulter les fiches, rendez-vous sur notre site : www.famad.fr

FAMAD est l'organisation professionnelle représentative depuis 1982 des industriels fabricant de matériels ou d'équipements pour la gestion des déchets : conteneurs à déchets, roulants ou stationnaires, véhicules de collecte, balayeuses-aspiratrices, laveuses de voirie, lève-conteneurs, bennes et caissons, remorques de transport, engins de manutention, services associés, outils de gestion informatisée de la collecte des déchets ménagers et assimilés.

Contact : info@famad.fr ou www.famad.fr ou tél : 01 53 04 32 90
 33, rue de Naples - 75008 Paris
 Publié le 24-03-2023 - N° SIREN : 510 810 468
 Imprimé sur papier recyclé avec des encres à base végétale

